



Lavilledieu : la lettre

OCTOBRE 2011 n°28

le mot du maire



Chères
Villadéennes,
chers Villadéens,

Après s'être
consacrée cet été de
manière soutenue

aux grands programmes, notamment école
et station d'épuration, cet automne l'équipe
municipale va faire porter ses efforts sur la
préparation des projets futurs afin de façonner
harmonieusement, avec vous, l'évolution de
notre village.

*Mais pour bien « penser » l'avenir, il convient de
bien savoir d'où l'on part.*

Ainsi, et conformément à l'engagement pris dans
notre « Projet Qualité », la prochaine lettre vous
présentera le bilan « mi-mandat » de la réalisation
de ce contrat que nous avons vis-à-vis de vous
et qui a encadré toutes nos décisions durant les
trois années écoulées.

À partir de ce bilan et pour intégrer les besoins
nouveaux, l'accroissement de notre population
ainsi que les nombreuses modifications
des réglementations, il convient désormais
de préciser ou de redéfinir les orientations
nécessaires à notre action municipale.

La première réflexion porte sur la manière de
permettre une urbanisation plus cohérente et
plus qualitative du centre-bourg et de sa proche
périphérie. Une étude urbaine, architecturale
et paysagère, qui ne remettra pas en cause les
espaces constructibles, est lancée sur le village
et sur les zones U et Au. Le but est d'élaborer
des schémas d'aménagement qui prennent en
compte en particulier les voiries, les circulations,
les réseaux (eau, électricité, assainissement),
l'éclairage public, les eaux pluviales etc... et
qui seront intégrés au document d'urbanisme
actuel. Cette étude va s'étaler sur environ 6 mois.
Des informations régulières vous seront bien
évidemment fournies sur son avancement.

Enfin, vous trouverez ci-contre un article
présentant en détail le très prochain
crématorium avec son site cinéraire.

Bien cordialement.

Gérard Saucles

LE CREMATORIUM ET LE SITE CINERAIRE AU SERVICE DES FAMILLES.

De nos jours 30% des décès
conduisent à des demandes de
crémations de la part des familles (avec
un accroissement de 3 à 4% par an). Fort
de ce constat et prenant en considération
l'absence d'équipement public susceptible
d'y répondre, le Conseil municipal a décidé
en 2009 de lancer le projet de construction
d'un crématorium à Lavilledieu (« La
Lettre » n° 19).

I - Les étapes

2009

- étude de faisabilité pour la
construction d'un crématorium et d'un
site cinéraire par un bureau d'études
spécialisé (Service Public 2000) ;

2010

- acquisition par la commune d'un
terrain adapté sur la zone des
« Persèdes ».
- signature d'un contrat de concession
avec la Société ATRIUM pour la
construction et l'exploitation du
service, l'équipement devenant
communal au bout de 27 ans.

2011

- **Septembre** : délivrance du permis de
construire ;
- **Octobre** : transmission du dossier
technique aux Services Préfectoraux
pour l'obtention de l'autorisation
d'exploitation ;
- **Décembre** : sélection des entreprises
pour la construction.



II - L'implantation

Elle a été imposée par le choix délibéré de
s'inscrire en parfaite communion avec le
site choisi pour la construction.

Le projet est constitué de trois parties :
le bâtiment du crématorium (700m²), le
site cinéraire dénommé « les jardins de la
mémoire » et l'aire de stationnement.

L'ensemble de cet aménagement est
organisé par le végétal, lui conférant ainsi
un cadre reposant et intimiste. Il s'étend sur
une surface d'espace d'environ 6000m².

Le site est clôturé pour interdire toute
intrusion.

III - Le bâtiment

1. Principe architectural

L'intention majeure est de proposer un lieu
de recueillement ouvert vers l'extérieur à
travers l'entrée grandement vitrée, la salle
de cérémonie éclairée naturellement et la
salle de convivialité qui donne sur une aire
de verdure qui lui est réservée.

2. Insertion paysagère

Le bâtiment étant d'un seul volume, le
cheminement piéton qui permet d'accéder
au crématorium a été placé de telle sorte
qu'il puisse facilement être emprunté
par les personnes venant à pied ou en
voiture. Le bâtiment a été situé dans la
partie nord du terrain pour éloigner les
stationnements et créer une cour de
service bien séparée.

OUVERTURE PROGRAMMÉE
Fin 2012

AGENDA

Fête Votive

Du Jeudi 10 au
Dimanche 13 novembre

Cérémonie Monument aux Morts

Vendredi 11 novembre à 11h30

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Jennifer PARIILLON (19 septembre 2011)
Léonie FONTANILLE (23 septembre 2011)
Lucy NOGIER (28 septembre 2011)
Jean-Baptiste VERNET (5 octobre 2011)

MARIAGES

Jonathan BACCELLI & Sophie BEAL
(17 septembre 2011)

Pascal LECOMTE & Nelly JAN
(24 septembre 2011)

DÉCÈS

Sergio COGO (3 septembre 2011)
Yves AURANGE (17 octobre 2011)

Infos Pratiques

Pour contacter la mairie

Téléphone : 04 75 94 81 03
E-mail : mairie@lavilledieu-ardeche.fr
Site Internet : www.lavilledieu-ardeche.fr

Horaires d'ouverture

Lundi au vendredi
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
Samedi
de 9h00 à 12h00

Lavilledieu : La Lettre
Editeur : Mairie de Lavilledieu. 07170 Lavilledieu
Dir. de la publication : Gérard Saucles (Maire)
Date de parution / Dépôt légal : 30/10/2011
Nr ISSN : En cours

Périodique gratuit imprimé
sur un papier 120g Cocoon 100% recyclé
par FLYERS SHOP, Z.I Nord LAVILLEDIEU
Ne pas jeter sur la voie publique

LE CREMATORIUM ET LE SITE CINERAIRE AU SERVICE DES FAMILLES (Suite)

3. L'organisation des espaces

Le projet a été guidé par plusieurs idées maîtresses :

- La transparence du hall d'entrée créera un volume chaleureux (bois) et profitera de la lumière apportée par l'atrium ;
- La salle de cérémonie favorisera, par sa sobriété et son éclairage naturel, la sérénité tout en invitant à débiter le deuil ;
- La salle de convivialité largement ouverte sur la nature, animée par une végétation ordonnée, redonnera courage et goût à la vie ;
- La mise à l'écart des accès « techniques » qui sont concentrés sur le côté opposé à l'entrée.

4. Les façades

Pour assurer une meilleure intégration dans le paysage régional, les façades seront revêtues de pierres d'Ardèche. Elles seront percées de zones vitrées destinées à éclairer, avec des jeux de lumière, les locaux qui le nécessitent.

Les volumes techniques (hauteur de 6m) et l'entrée seront recouverts d'un bardage en bois grisonnant posé horizontalement.

IV - Le site cinéraire

Le site est organisé autour d'une évocation des 4 éléments : l'eau, la terre, le feu et l'air.

Le concept est celui d'une marguerite dont les tiges structurent les cheminements, chacune des fleurs s'articulant autour de l'un des 4 éléments.

Chaque fleur en son centre reçoit une décoration rappelant l'élément attribué et permet la dispersion des cendres. En bordure du cercle des sépultures cinéraires alternent.

Une seule marguerite sera implantée, les autres le seront au fur et à mesure des besoins sur une partie de la parcelle réservée à l'extension du site.

V - Conclusion

Situé idéalement entre la Vallée du Rhône et la Montagne Ardéchoise, bénéficiant d'une desserte par la RN 102 et accessible très facilement, cet équipement permettra aux familles de tout notre bassin de vie d'organiser les obsèques d'un proche dans des conditions de proximité plus propices au travail de deuil.

Une grande réunion publique sera organisée avec le concessionnaire ATRIUM pour présenter en détails le complexe funéraire, sa gestion et son règlement intérieur à une date qui sera communiquée ultérieurement.

FÊTE VOTIVE

La traditionnelle fête votive aura lieu cette année

**du jeudi 10 novembre
au dimanche 13 novembre 2011.**

Au programme...

- Animation foraine et manèges (enfants et adolescents) pendant la durée de la fête votive place du Barry.
- **Jeudi 10 novembre à 19h30** : Repas daube au cloître organisé par l'AMICALE LAÏQUE
- **Vendredi 11 novembre 11h30** : Cérémonie au monument aux morts suivie d'un apéritif organisé par la MUNICIPALITE.
- **Vendredi 11 novembre 13h30** : Concours pétanque doublette place du Barry. Buvette & Bal (KOFOROBÉ) le soir dans la cour du cloître organisés par BERG AUZON / FOOT
- **Samedi 12 novembre 13h30** : Concours de pétanque doublette place du Barry. Buvette & Bal (KOFOROBÉ) le soir dans la cour du cloître organisés par BERG AUZON / FOOT
- **Dimanche 13 novembre** : Apéritif de clôture à 17h00 place du Barry organisé par BERG AUZON / FOOT.

